



**Mutual Fund Dealers Association of Canada**  
Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

Personne-ressource : Shaun Devlin  
Vice-président, Mise en application  
Téléphone : (416) 943-4672  
Courriel : sdevlin@mfd.ca

**BULLETIN N° 0322 – E**  
Le 20 août 2008

# Bulletin de l'ACFM

## Mise en application

**Aux fins de distribution aux personnes intéressées au sein de votre société**

---

### Conseils régionaux – Audition de révocation du statut de membre

Le 19 août 2008, un jury d'audition du conseil régional du Centre a révoqué les droits, les privilèges et l'adhésion d'un membre de l'ACFM, **Farm Mutual Financial Services Inc.**, conformément à l'article 24.3.2 a)(ii) et (xiv) du Statut n° 1 de l'ACFM.

Un exemplaire de l'ordonnance du jury d'audition est affiché sur le site Web de l'ACFM au [www.mfda.ca](http://www.mfda.ca).

L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels est l'organisme d'autoréglementation des courtiers en épargne collective du Canada. Elle régleme les activités, les pratiques courantes et les normes de conduite de ses 158 membres et d'environ 75 000 personnes autorisées de ces membres. Sa mission est de veiller à la protection des investisseurs et à l'intérêt du public.